

Dossier N° : 10807292
Démarche : Assurance retraite Ile-de-France - Appel à candidature Centres sociaux 2023/2024
Organisme : Direction de l'action sociale
Ce dossier est **en instruction**.

Historique

Déposé le : jeudi 12 janvier 2023 13h41
En instruction le : samedi 14 janvier 2023 00h00

Identité du demandeur

Email : miguelangelo.canelha@ville-argenteuil.fr
SIRET : 21950018800012
SIRET du siège social : 21950018800012
Dénomination : MAIRIE
Forme juridique : Commune et commune nouvelle
Libellé NAF : Administration publique générale
Code NAF : 8411Z
Date de création : 16 mars 1983
État administratif : en activité
Effectif (ISPF) : 2 000 à 4 999 salariés
Code effectif : 51
Numéro de TVA intracommunautaire : FR71219500188
Adresse : COMMUNE D ARGENTEUIL
MAIRIE
NUMEROS VOIE 12 ET 14
12 BD LEON FEIX
BP 721
95107 ARGENTEUIL CEDEX
FRANCE

Formulaire

Appel à candidature Centres sociaux 2023/2024

L'Assurance retraite Ile-de-France soutient les centres sociaux sur les missions suivantes :

- La fonction d'accueil global des seniors et l'ingénierie du développement du projet sénior ;
- La mise en place d'ateliers « clefs en main » sur les thématiques de la prévention de la perte d'autonomie et le maintien du lien social ;
- La mise en place d'ateliers « co-construits » favorisant l'engagement citoyen des retraités ;
- Le déploiement d'actions innovantes.

Dans ce cadre vous trouverez ci-après l'appel à candidatures annuel visant à recenser les projets seniors des centres sociaux. Celui-ci est ouvert du 17 octobre 2022 au 13 janvier 2023.

Pour connaître les critères d'éligibilité des dossiers et les modalités pratiques du soutien consultez « le guide de la démarche ».

La structure

Nom de la structure

Maison de Quartier du Val Notre Dame

Siret de la structure

SIRET	: 21950018800012
SIRET du siège social	: 21950018800012
Dénomination	: MAIRIE
Forme juridique	: Commune et commune nouvelle
Libellé NAF	: Administration publique générale
Code NAF	: 8411Z
Date de création	: 16 mars 1983
État administratif	: en activité
Effectif (ISPF)	: 2 000 à 4 999 salariés
Code effectif	: 51
Numéro de TVA intracommunautaire	: FR71219500188
Adresse	: COMMUNE D ARGENTEUIL MAIRIE NUMEROS VOIE 12 ET 14 12 BD LEON FEIX BP 721 95107 ARGENTEUIL CEDEX FRANCE

Adresse de la structure (voie)

164 Boulevard du Général Delambre

Complément adresse

.

Code postal et ville

95100 ARGENTEUIL

Téléphone de la structure

01 34 23 68 30

Courriel de la structure

val.notre.dame@ville-argenteuil.fr

Nom, prénom et fonction du responsable juridique de la structure

Mothron, Georges, Maire d'Argenteuil

Son courriel

mairie@ville-argenteuil.fr

Son téléphone

01 34 23 41 00

Identification de la personne chargée du présent dossier**Nom, prénom et fonction du chargé de projet**

Hanot, Philippe, Directeur de la Maison de Quartier

Son courriel

Philippe.HANOT@ville-argenteuil.fr

Son téléphone

01 34 23 68 58

Nature de la structure**Statut de la structure**

Public

Dispose-t-elle d'une autorisation ou d'un agrément administratif ?

Oui

Axe du projet social

Axe 1 : Favoriser le mieux vivre ensemble ; Axe 2 : Accompagner les habitants dans les situations de la vie quotidienne

Quel est votre territoire d'action (zone géographique) ?

Quartier du Val Notre-Dame, Argenteuil

Le projet

Titre du projet

Vivre avec son âge à Argenteuil

Principaux objectifs du projet pour les retraités en Ile-de-France

- Développer des systèmes de solidarité entre seniors
- Lutter contre l'isolement et l'entre soi des publics
- Favoriser les liens intergénérationnels
- Développer des actions de prévention et de santé en direction des seniors

Description du projet

Le projet "Vivre avec son âge à Argenteuil" est une action solidaire, sociale et culturelle, composée de seniors du quartier du Val Notre Dame à Argenteuil. La plupart de ces anciens étant logés dans les trois foyers CDC HABITAT ADOMA du quartier.

Ces anciens, déjà physiquement et moralement usés par toutes leurs années de travaux pénibles, se retrouvent isolés et le plus souvent dans une situation de précarité extrême. L'idée de ce projet est donc de rompre leur monotonie et leur isolement en leur offrant un accès à la culture et au partage en groupe.

En résulte la création d'un lieu d'accueil convivial, favorisant la socialisation, la rencontre et l'échange. Un lieu chaleureux et ouvert, propice aux échanges et à la libération de la parole, un lieu surnommé le Chiba'bar en raison de la présence des nombreux chibanis (cheveux blancs en arabe).

Grâce au dynamisme de ce groupe solide de seniors, le projet Chiba'bar a pu grandir et offrir davantage d'opportunités de fidélisation. Avec le soutien de structures municipales, culturelles, sociales et autres, les seniors ont désormais accès à un large panel d'actions permettant l'ouverture au monde, l'échange intellectuel mais aussi le partage intergénérationnel avec les autres usagers, plus jeunes, du centre social.

De plus, dans le cadre de nos objectifs de prévention, nous avons pu proposer un forum santé où les seniors trouvent écoute ou soutien, tandis que nous projetons le lien tout naturel vers les ateliers du PRIF.

Enfin, en concordance avec la volonté du centre social de proposer des ressources en bien être, les seniors sont activement sollicités lors des ateliers cuisine, des rencontres de repas partagés et du futur projet de jardinage participatif.

En quoi ce projet vient-il en complémentarité d'une offre existante sur le territoire ?

Le projet vient compléter les offres déjà existantes, qui sont les actions du service animations séniors du CCAS.

La particularité du centre social est que les projets d'actions sont mûris collectivement avec les habitants et les partenaires du territoire, ils ont pour objet de répondre aux problèmes concrets des personnes et des familles et aux enjeux du mieux vivre ensemble sur le territoire.

De la même façon, et à l'échelle du Chiba'bar, la continuité des actions est soumise à la réflexion du groupe, de sorte que les séniors sont pleinement acteurs et moteur du projet qui les concerne. C'est d'ailleurs la réunion de ces séniors en groupe qui a permis leur pleine implication dans le travail de réflexion autour des actions du territoire.

Enfin, concernant la dynamique partenariale et le travail de recherche d'action, l'objectif est d'aller vers les séniors isolés ou encore la prise en compte de migrants retraités, nous avons dans notre quartier des résidences CDC HABITAT ADOMA avec qui nous sommes régulièrement en partenariat (action vision solidarité, lecture théâtralisée....), en résulte une implication de participants qui fréquentent davantage le centre social.

Est-ce votre première demande de financement auprès de la CNAV ?

Oui

Si votre projet n'est pas une première demande à l'Assurance retraite IDF, indiquer les aspects novateurs que vous développerez en 2023/2024 (Élargissement du public, nouveaux territoires couverts, évolution des actions etc.) et la plus-value qu'apportera un financement

.

Evaluation des partenaires, des besoins, et des publics concernés par le projet

Analyse des partenaires du projet

Assurance retraite Ile-de-France

Analyse des besoins du public et du territoire : année du diagnostic territorial partagé (AAAA)

La répartition de la population à l'échelle de la ville est la suivante : 17% d'adultes, 11% de 3ème âge et 5% de 4ème âge. (source : Insee, RP 2016)

Ce sont donc 18 247 personnes qui sont potentiellement admises à s'intéresser à notre projet.

Concernant le Centre Social :

Les plus de 60 ans représentent 15,8 % des habitants du quartier mais correspondent à la catégorie de population participante la plus active de la Maison de Quartier. Les séniors se saisissent largement des activités (activités en autonomie) du centre social : cuisine, activités manuelles, théâtre, lectures, débats, peinture sur tous supports, sorties collectives aux musées, théâtre, cinéma et concerts.

Cette première donnée nous permet déjà d'affirmer que le Centre Social joue un rôle central auprès de ce public. Et c'est pourquoi nous sollicitons largement leur approbation pour la création des actions.

Nous accueillons un public sénior très régulier et nous les intégrons dans les différentes étapes de la création du projet social de la Maison de Quartier. Qu'il s'agisse d'interagir avec les diagnostics, de participer à l'action "parole d'habitants" pour laquelle la Maison de Quartier a été sélectionnée pour représenter le département à l'échelle nationale, ou plus simplement dans les divers et nombreux échanges autour des projets municipaux, la parole des séniors est non seulement entendue, mais surtout essentielle au développement du quartier.

Quels sont les éléments de diagnostic qui vous conduisent à développer ce projet aujourd'hui ?

Qu'il s'agisse des trois foyers Adoma présents dans le quartier du Val Notre Dame, foyers où sont logées des personnes esseulées aux revenus très modestes, ou bien des nombreux usagers qui se présentent régulièrement à la Maison de Quartier pour leurs démarches administratives et pour la rencontre d'assistantes sociales. Nous avons fait le constat d'une précarité très problématique, ainsi que de nombreuses carences en soutien administratifs, surtout s'agissant de personnes qui ne maîtrisent pas la langue et l'outil informatique. C'est pourquoi une concertation avec les agents du centre social, les partenaires municipaux et les responsables des Résidences Adoma s'est développée avec l'idée de favoriser l'accès aux droits aux habitants qui se sentent isolés.

A l'issue de ce soutien aux droits, a suivi l'envie de favoriser l'accès à la culture, dans le but de rompre la monotonie et l'isolement de ces séniors.

Aujourd'hui le Chiba'bar rassemble un noyau d'une vingtaine de personnes régulières avec beaucoup de mixité et de diversité sociale et culturelle. Chaque semaine, ce sont de nouvelles activités variées, dans le cadre d'un accueil chaleureux souvent accompagnées par les gourmandises apportées par des jeunes habitantes du quartier qui se sont finalement intégrées au groupe, favorisant pleinement les rencontres intergénérationnelles.

Analyse des publics concernés : ce projet touche-t-il un nouveau public pour votre structure ?

Oui

Quel sera votre/vos public.s cible.s

+ de 60 ans/Retraités Gir 5-6, Migrants retraités, Jeunes retraités

Au total, quel est le nombre de bénéficiaires différents que vous estimez pouvoir toucher par ce projet la première année ?

80

Combien de bénéficiaires supplémentaires à l'année 1 estimez vous pouvoir toucher pour la seconde année ?

40

La mise en oeuvre du projet

Comment envisagez-vous la mobilisation et le repérage des personnes bénéficiaires des actions du projet ?

Afin de maximiser les chances d'atteindre les personnes potentiellement bénéficiaires du projet, nous avons identifié deux canaux de communication.

Par nos propres moyens, à savoir :

- Notre newsletter, régulièrement consultée par un peu plus de 700 personnes.
- Notre réseau, à qui nous pourrions faire parvenir un panel d'informations.
- Nos publics, qui fréquentent déjà la Maison de Quartier et qui pourront faciliter la circulation de l'information. Publics que nous sollicitons également régulièrement par téléphone.

Par les moyens de la ville, à savoir :

- Le CCAS, qui est le plus à même de cibler le public défini par le projet.
- Le service communication de la ville, avec ses nombreux panneaux d'affichage, le site internet de la ville et le mensuel "Mon Argenteuil".
- Les structures partenaires, comme les maisons des seniors, les foyers ADOMA et autres résidences autonomes ou non.

Démarche participative et citoyenne du projet : ce projet est-il co-construit avec les seniors fréquentant le centre ?

Oui

Ce projet sera-il animé en partie par des seniors fréquentant le centre ?

Oui

Décrivez la démarche contribuant au parcours des séniors au sein de votre structure (méthode, outils, complémentarité des actions ...)

Le Centre Social est un lieu d'accueil, d'écoute et d'échange, notamment pour les plus de 55 ans. A travers cette implication dans des activités, projets, en tant que bénéficiaires, les Séniors conservent une activité lors du passage à la retraite. Pour certains, ils découvrent alors une nouvelle forme d'engagement. Ceux-ci entrent majoritairement par le champ de l'activité et certaines poursuivent ensuite dans des missions bénévoles, des projets collectifs et une participation au projet du Centre Social. Pour d'autres, la retraite est le moment de vivre à plein temps un engagement déjà présent pendant leur vie active ou de transférer certaines capacités acquises dans le monde professionnel au sein de la Maison de Quartier, mais aussi un espace où l'on brise l'isolement.

Ce lieu permet également l'instauration d'une relation de confiance propice aux échanges et à la libération de la parole pour certains primo retraités. Il permet également de favoriser un climat convivial de partage, de rencontre et de socialisation, ce qui va créer une mixité et une diversité sociale et culturelle.

Par ses activités et sorties, les séniors sont amenés à découvrir d'autres services culturels de la ville et peuvent facilement intégrer et profiter d'autres dispositifs, comme le CCAS par exemple, ou bien le CLAS (Contre Local d'Accompagnement à la Scolarité) où certains séniors ont pu contribuer à l'épanouissement des enfants en leur apportant un soutien et un savoir culturel. Les séniors sont également invités à faire leur demandes administratives par le biais de Maison France Service (Aide et accompagnement aux démarches administratives.)

Moyens affectés au projet

Le projet sera suivi par un référent sénior ?

Oui

Quels sont les liens potentiels à mettre en œuvre entre votre projet et les dispositifs d'action sociale de la CNAV Ile-de-France et du PRIF (information sur le bien- vieillir, accompagnement des plus fragiles, ect.) ?

S'agissant d'une première demande CNAV, nous envisageons de solliciter le PRIF, nous proposerons aux séniors d'intégrer les ateliers du parcours prévention, tels que les actions autour du bien vieillir, ainsi que les ateliers facilitateurs de la vie numérique.

Nous sommes d'ores et déjà en lien avec les nombreux services internes de la ville, dont le CCAS qui est en résidence hebdomadaire au sein de notre centre social.

Dans le cadre de la labélisation MFS (Maison France Service) de la Maison de Quartier, les séniors sont tout naturellement orientés vers ce service afin de faciliter leurs démarches et d'y trouver un accompagnement à leurs demandes, notamment celles qui concernent le soutien à leurs démarches de retraite.

Enfin, un forum santé est organisé pour guider et accompagner les personnes les plus démunies, qui bien trop souvent négligent le suivi de leur santé, soit par méconnaissance, soit par inconfort avec la langue. Le forum est un moyen idéal pour les inciter à identifier leur problématique de santé, tout en leur apportant des réponses concrètes et bienveillantes.

le budget de votre projet et les financements sollicités

Le budget

Le budget doit présenter l'intégralité du projet en tenant compte des financeurs autres que L'Assurance retraite Ile-de-France et la Conférence des Financeurs. Les dépenses d'investissement doivent obligatoirement être justifiées par des devis. Le modèle présenté est donné à titre indicatif et est non exhaustif. En cas d'attribution de subvention, il sera demandé à la structure de présenter ce même budget, réalisé, à la fin du projet.

L'Assurance retraite Ile-de-France attribue des subventions pour 2 années, à hauteur maximale de 50 % du budget total du projet et à condition d'entrer dans le cadre du dialogue de gestion organisé entre L'assurance retraite Ile-de-France et les Fédérations départementales des Centres Sociaux.

La Conférence des Financeurs attribue des subventions par année civile pour 1 ou 2 ans. L'accord de la Conférence des financeurs pour une année donnée ne vaut pas un accord systématique les années suivantes. Toutes les actions sont discutées et votées chaque année par la Conférence des financeurs, sur la base de critères objectifs, susceptibles d'évoluer tous les ans dans un souci de réponse adaptée aux besoins des populations. Pour connaître les modalités de soutien de la conférence des financeurs sur votre Département et remplir correctement la fiche budget, référez-vous à l'annexe 1 du règlement.

Précisez au sein du budget global de votre projet, le total des dépenses de fonctionnement et le total des dépenses d'investissement demandées à l'Assurance retraite Ile-de-France.

24 000 euros dont 980 euros d'investissement

Quel est le budget annuel du centre (2022) ?

447666.65

Pièces justificatives

Déclaration

Je soussigné.e

Oui

Nom et prénom

Hanot Philippe

Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier.

Date

12 janvier 2023

Information Protection des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel collectées à l'occasion de la présente procédure d'appel à projets (Nom, prénom de la personne en charge du dossier pour l'association, courriel, téléphone, fonction) font l'objet d'un traitement informatique ayant pour finalité(s) :

- L'instruction des dossiers soumis via le télé-service,
- La notification des décisions de refus ou d'attribution de subvention
- Le paiement des subventions.

Ces données sont destinées aux services ou organismes suivants :

- en interne : les instructeurs de la Direction de l'Action Sociale Ile-de-France de la Cnav ;
- en externe : la Conférence des financeurs, la CAF, la Fédération du département, la CRAMIF, la MSA.

Avis

Avis de fdcsx95@wanadoo.fr

En attente de réponse

Messagerie

Email automatique, jeudi 12 janvier 2023 13h41

[Votre dossier n°10807292 a bien été déposé (Assurance retraite Ile-de-France - Appel à candidature Centres sociaux 2023/2024)] Bonjour, Votre dossier n° 10807292 a bien été déposé. Si besoin est, vous pouvez encore y apporter des modifications. Bonne journée, Cnav - Direction de l'Action Sociale Ile-de-France

Email automatique, samedi 14 janvier 2023 00h00

[Votre dossier n°10807292 va être examiné (Assurance retraite Ile-de-France - Appel à candidature Centres sociaux 2023/2024)] Bonjour, Votre dossier n° 10807292 a bien été reçu et pris en charge. Il va maintenant être examiné par le service. Bonne journée, Cnav - Direction de l'Action sociale Ile-de-France